

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 4 juin 2018 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :
M. Yves Boyer, maire.
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;
Mme Sonia Dumais, conseillère n° 2 ;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;
M. Frédéric Barbeau, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :
M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-Trésorier ;
M. Jacques Tremblay, Secrétaire-Trésorier adjoint.

VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

rés : 2018-06-106

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-107

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018

Il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement d'accepter que le procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-108

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 7 MAI 2018

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 4 juin 2018. Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de mai 2018 soient acceptés au montant de **22 565,58 \$** et que les comptes à payer au 4 juin 2018 soient acceptés au montant de **206 763,26 \$**.

ADOPTÉE

Dépôt et lecture

PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS

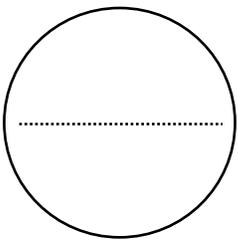
Conformément aux dispositions du Projet de loi 122, le maire fait la présentation des faits saillants du rapport du vérificateur externe de la municipalité concernant le rapport de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2017.

rés : 2018-06-109

FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le bureau municipal soit fermé au public durant les semaines du 23 et du 30 juillet 2018 lors de la période des vacances de la construction.

ADOPTÉE



rés : 2018-06-110

CHANGEMENT DE DATE POUR LA TENUE DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES DE JUILLET ET OCTOBRE 2018

Considérant la volonté du conseil municipal de modifier la date initiale des assemblées ordinaires de juillet et octobre 2018 ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, et appuyé par Daniel Laplante, conseiller, de tenir l'assemblée ordinaire du mois de juillet le 9 en lieu et place du 2 juillet 2018 à 19 h et de tenir l'assemblée ordinaire du mois d'octobre le 9 en lieu et place du 8 octobre 2018.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-111

DEMANDE AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS

Considérant que le programme « *Nouveaux Horizons pour les aînés* » du gouvernement du Canada a pour but de favoriser la réalisation de projets dirigés ou proposés par des aînés qui veulent améliorer la vie d'autres personnes et changer les choses dans leur collectivité ;

Considérant que ce programme a pour objectif, notamment, de promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations ou encore de faire participer les aînés à la collectivité à titre de mentor auprès d'autres personnes ;

Considérant que ce programme s'inscrit également dans les démarches déjà engagées par la municipalité en vue d'aménager une maison des générations au centre multi-récréatif (réf : 2018-04-086) ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, et appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington autorise le directeur général à présenter une demande au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-112

APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE PANNEAUX DE CONTRÔLE POUR LA STATION D'ÉPURATION MUNICIPALE

Considérant la nécessité de changer le système de contrôle de pompage de la station d'épuration de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu d'autoriser le Directeur général et secrétaire-Trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de panneaux de contrôle à la station de traitement des eaux de la municipalité.

ADOPTÉE

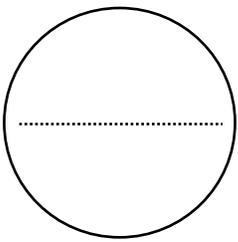
rés : 2018-06-113

CONTRAT DE SERVICE POUR UNE PRESTATION MUSICALE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET KARL MILLETTE POUR LA SAINT-JEAN 2018

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement :

- D'accepter le contrat soumis par Karl Millette pour la production d'un spectacle musical pour la fête nationale pour un montant de 1 500 \$, plus taxes ;
- De nommer Monsieur Clément Costanza, signataire dudit contrat, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

ADOPTÉE



rés : 2018-06-114

CONTRAT DE SERVICE POUR LA LOCATION DU SYSTÈME DE SON ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET « L.A.P.S SON ET MUSIQUE » POUR LA SAINT-JEAN 2018

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement :

- D'accepter le contrat soumis par *L.A.P.S Son et Musique* pour la location du système de son du spectacle musical de la fête nationale pour un montant de 2 450 \$, plus taxes ;
- De nommer Monsieur Clément Costanza, signataire dudit contrat, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-115

CONTRAT DE SERVICE POUR LA PRESTATION D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET AMUSEMENT EXPERTS POUR LA SAINT-JEAN 2018

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement :

- D'accepter le contrat soumis par *Amusement Experts* pour la location d'équipements récréatifs et la présence d'un animateur lors de la fête nationale pour un montant de 1 717,50 \$, plus taxes ;
- De nommer monsieur Clément Costanza, signataire dudit contrat, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-116

CONTRAT DE SERVICE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES MASCOTTES À RABAIS POUR LA SAINT-JEAN 2018

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement :

- D'accepter le contrat soumis par *Les Mascottes à rabais* pour la location d'équipement pour la fête nationale pour un montant de 250 \$;
- De nommer Monsieur Clément Costanza, signataire dudit contrat, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

ADOPTÉE

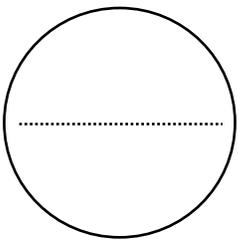
rés : 2018-06-117

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FADOQ DE SHERRINGTON

Considérant la demande d'aide financière de la *FADOQ de Sherrington* relative à l'organisation d'un tournoi de golf le 19 juin 2018 et que cette activité vise à générer des profits afin d'améliorer les activités offertes par la FADOQ de Sherrington ;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'allouer un montant de 150 \$ à la FADOQ de Sherrington pour son activité d'autofinancement du 19 juin 2018.

ADOPTÉE



Avis de motion

PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX MUTATIONS IMMOBILIÈRES ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN DROIT SUPPLÉTIF

Avis de motion est donné par Sonia Dumais, conseillère, que le projet de *Règlement relatif aux mutations immobilières et l'établissement d'un droit supplétif* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU POUVOIR DE SUSPENSION DU PERSONNEL PAR LE MAIRE

Avis de motion est donné par Mauro Lando, conseiller, que le projet de *Règlement relatif au droit de suspension du personnel par le conseil municipal* sera adopté lors d'une séance subséquente.

rés : 2018-06-118

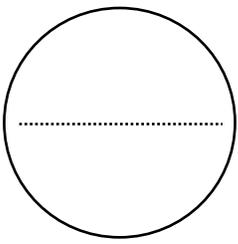
TECQ 2014-2018 – CORRECTION ET MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;



- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE MAI 2018

Durant le mois de mai 2018, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants :

7	Bâtiments accessoires
1	Installation sanitaire
1	Démolition
1	Nouvelle construction
1	Rénovation-modification

rés : 2018-06-119

ENTENTE DE SERVICES ENTRE L'ASSOCIATION POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES (ARPE-QUÉBEC) ET LA MUNICIPALITÉ

Considérant que la municipalité souhaite offrir un service de collecte des produits électroniques afin de renforcer le recyclage et le détournement de l'enfouissement de matières résiduelles ;

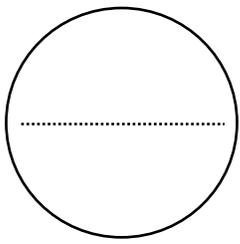
Considérant que *l'association pour le recyclage des produits électroniques* est un OBNL, reconnue par RECYC-QUÉBEC, a la responsabilité de mettre en œuvre et d'exploiter pour ses membres le programme québécois de récupération et de valorisation des produits électroniques ;

En conséquence, il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par, Pierre Boisvert, conseiller, et résolu d'autoriser monsieur Clément Costanza, directeur général, à conclure et signer l'entente avec l'ARPE-Québec.

ADOPTÉE

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service de prévention incendie :

Intervention incendie	2
Entretien d'équipe	5
Inspection VAD (entretien mécanique)	5
Accident de la route	1
Intervention première répondant	6
Formations incendie	2
Entraides	3
Préventions risque élevés et très élevés	10
Alarme Co 2	1
Formation premier répondant	1
Rencontre schéma couverture de risque	1
Travaux caserne	2



DÉMISSION DE MME. DIANE PARENT AU POSTE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SHERRINGTON

M. Yves Boyer dépose la lettre de démission de Mme Parent au poste de responsable de la bibliothèque de Sherrington datée du 31 mai 2018. Celle-ci

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE MAI 2018

est effective à partir du 1^{er} juillet 2018.

rés : 2018-06-120

EMBAUCHE DE MADAME SYLVIE BOYER AU POSTE DE COORDONNATRICE DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement :

- d'embaucher Madame Sylvie Boyer au poste de coordonnatrice du camp de jour, pour la période du 25 juin au 24 août 2018 ;
- d'autoriser Monsieur Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-Trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-121

EMBAUCHE DE MADAME CASSANDRA LÉTOURNEAU AU POSTE D'ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement :

- d'embaucher Madame Cassandra Létourneau au poste d'animatrice de camp de jour, pour la période du 25 juin au 24 août 2018 ;
- d'autoriser Monsieur Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-Trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-122

EMBAUCHE DE MADAME JULIANE PERRAS AU POSTE D'ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement :

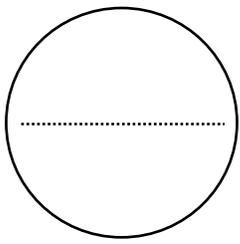
- d'embaucher Madame Juliane Perras au poste d'animatrice de camp de jour, pour la période du 25 juin au 24 août 2018 ;
- d'autoriser Monsieur Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-Trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-123

EMBAUCHE DE MONSIEUR VINCENT POUPART AU POSTE D'ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :



- d'embaucher Monsieur Vincent Poupart au poste d'animateur de camp de jour, pour la période du 25 juin au 24 août 2018 ;
- d'autoriser Monsieur Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-Trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2018-06-124

APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'APPAREILS RESPIRATOIRES

Attendu la démarche déjà engagée par la municipalité afin d'acquérir des appareils respiratoires pour le service incendie (*réf: 2018-02-040*) ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu d'autoriser le Directeur général et secrétaire-Trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'appareils respiratoires pour le service incendie.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Jean Dumouchel fait référence au prochain événement du « cochon braisé » du mois de novembre 2018. Il demande si la municipalité a bien pris en compte la proposition faite pour l'animation musicale. M. Boyer lui indique que ce point est bien en cours de traitement et qu'il pourra communiquer là-dessus prochainement.

Mme Ricard demande au conseil s'il lui sera possible d'avoir accès à la gloriette du parc Hebert à l'occasion de la dernière fin de semaine de septembre. Il est indiqué que le nécessaire sera fait. Elle évoque également le fait qu'il y a des problèmes de circulation dans le domaine Sédillot. Des solutions à apporter seront étudiées.

VARIA

M. Boyer adresse ses remerciements à Mme Parent, démissionnaire du poste de responsable de la bibliothèque, pour ses années de services au sein de la municipalité.

rés : 2018-06-125

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 38 sur une proposition de Sonia Dumais, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Yves Boyer,
Maire

M. Clément Costanza,
Directeur général et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018.